

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 05 septembre 2023 pour les travaux d'étanchéité sur les baies vitrées, de traitement des murs contre l'humidité et de rafraichissement des peintures à l'immeuble abritant la Sous-Direction des Immeubles et les Centres de Prévoyance Sociale de Bonanjo et Akwa à Douala, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret nº 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des Marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 05 septembre 2023;
- VU les Procès-Verbaux de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs (BEC), en ses sessions des 20 septembre et 05 octobre 2023;
- VU la lettre n°17/23/P/CIPM-BEC/CNPS du 05 octobre 2023;
- VU le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres administrative, technique et financière.

DECIDE:

Article 1er. – Le soumissionnaire ETS DABO-ELMA est déclaré attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 05 septembre 2023 relatif aux travaux d'étanchéité sur les baies vitrées, de traitement des murs contre l'humidité et de rafraichissement des peintures à l'immeuble abritant la Sous-Direction des Immeubles et les Centres de Prévoyance Sociale de Bonanjo et Akwa à Douala, en procédure d'urgence, pour un montant de FCFA HTT 140 933 593 (cent quarante millions neuf cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-treize) et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

1 6 OCT. 2023

Ampliations:

- PCA - CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- ARCHIVES

aoundé

le





National Social Insurance Fund

You will never live alone

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES SOUS-DIBECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 52 /23/DG/CNPS DU 16 OCT. 2023

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 05 septembre 2023 relatif aux travaux d'étanchéité sur les baies vitrées, de traitement des murs contre l'humidité et de rafraichissement des peintures à l'immeuble abritant la Sous-Direction des Immeubles et les Centres de Prévoyance Sociale de Bonanjo et Akwa à Douala, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°11/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/23 du 05 septembre 2023, relatif aux travaux d'étanchéité sur les baies vitrées, de traitement des murs contre l'humidité et de rafraichissement des peintures à l'immeuble abritant la Sous-Direction des Immeubles et les Centres de Prévoyance Sociale de Bonanjo et Akwa à Douala, en procédure d'urgence se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ETS DABO-ELMA	140 933 593	05 mois

Ledit attributaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9ème étage porte 903, de l'Immeuble Siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoyndé le 1 6 OCT. 2023

Ampliations

- PCA
- CIPM-BEC
- DECT
- DAG/SM
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame